



MÉMOIRE

Présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dans le cadre de la consultation sur les projets de réserves de biodiversité projetées des Basses-Collines-du-Ruisseau-Serpent, de la Vallée-de-la-Rivière-Maganasipi et de la réserve aquatique projetée de la Rivière-Dumoine

Par la Ville de Témiscaming

*La Ville de Témiscaming se présentera
aux audiences publiques le jeudi 17 janvier 2013*

14 janvier 2013

TABLE DES MATIÈRES

<i>PRÉAMBULE</i>	1
<i>HISTORIQUE</i>	2
<i>RECOMMANDATIONS</i>	3
<i>CONCLUSION</i>	4
<i>ANNEXE A</i>	
<i>ANNEXE B</i>	

PRÉAMBULE

La Ville de Témiscaming a été fondée en 1921 suite à l'implantation d'une usine de pâtes et papier, la C.I.P., laquelle était aussi propriétaire de la ville jusqu'en 1970.

Au moment d'écrire ces lignes, le développement économique de Témiscaming et ses environ **est entièrement basé sur la forêt.**

Dans ce document, nous commentons le dossier des aires protégées et ses impacts négatifs sur notre avenir.

HISTORIQUE

L'histoire du Témiscamingue démontre bien que ces belles forêts de pins, de bouleaux, d'érables et de chênes ont toujours approvisionnés les usines de transformation à proximité des grands centres comme Hull, Ottawa, Ste-Thérèse, l'Outaouais, l'Estrie, l'Ontario, etc. (Voir en Annexe B le bilan des approvisionnements). Par contre, depuis la crise forestière en 2006, notre petite localité ainsi que celle de Kipawa sont durement touchés et la forêt est l'entier et unique moteur pour le développement économique dans le secteur sud du Témiscamingue. Les scieries et usines de déroulage de la Compagnie Commonwealth Plywood sont fermées depuis 4 ans à Kipawa et rien n'indique une réouverture à court terme. Celle de Belleterre n'opère que 12 à 15 semaines par année. La scierie TKL à Témiscaming a aussi été démantelée il y a de cela quelques années déjà. L'usine de L.V.L. à Ville-Marie a fait faillite et a été relancé par un groupe local. La papetière Tembec a réussi à refinancer ses dettes, par contre, elle doit toujours contrer la compétition mondiale.

Comme vous pouvez le constater, nous vivons une situation assez particulière dans notre région et le processus de s'accaparer d'immenses territoires pour satisfaire un objectif demandé par les Citadins nous appauvrit d'avantage. Notre économie est très médiocre et la population de la MRC, qui compte une vingtaine de municipalités, est moins de 20 000 habitants et nous avons déjà été plus de 25 000 habitants. **Donc, vous ajoutez une très grande incertitude à une MRC qui gère déjà une décroissance.**

La modification du territoire du bassin versant OBVT qui n'est pas identique à notre territoire de la MRC est un autre irritant. Voir les points 1.2, 2.1 et 2.2 du mémoire de la MRC. Comment donc convaincre des investisseurs à s'établir chez nous?

Nous avons l'impression qu'en région ressource, nous sommes des gens de 2^e ou 3^e classe et que ce sont les citadins qui reçoivent l'oreille attentive.

RECOMMANDATIONS

1. Analysez l'impact social et économique des milieux affectés avant de périmériser un territoire.
2. Ayez une vision. Quoi faire avec ce processus? Quelle est la richesse que l'état veut créer? Veut-elle satisfaire un petit groupe ou veut-elle bien paraître devant les groupes qui n'habitent pas en région?
3. Donnez une compensation. Ceci nécessite une redevance perpétuelle. Nous sommes déjà très endettés.
4. Attendez qu'il y ait une reprise économique et surtout que l'on ait DIVERSIFIÉ notre richesse collective.

P.S. : Tembec ne peut même pas s'opposer à votre demande.

CONCLUSION

Prenez note que nous sommes entièrement d'accord avec l'ensemble du mémoire que la MRC du Témiscamingue vous a présenté. Vous trouverez de plus à l'Annexe A, une copie de la résolution # 2012-11-13-207 de notre conseil municipal.

Philippe Barette, Maire

Ville de Témiscaming

20, rue Humphrey, C.P. 730

Témiscaming (Québec) J0Z 3R0

Téléphone : (819) 627-3273, poste 110

Télécopieur : (819) 627-3019

Courriel : philippe.barette@temiscaming.net

ANNEXE A

Extrait du Procès-verbal ou Copie de Résolution Ville de Témiscamingue

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE 2012

SONT PRÉSENTS: les conseillers (ères) Jacques Héroux, Pierre Benoit, Gilbert Lacasse, Tanya Ladouceur, Nicole Rochon, sous la présidence du maire Philippe Barette.

EST ABSENT : le conseiller Pierre Gingras

SONT AUSSI PRÉSENTS: Monsieur Maurice Paquin, secrétaire-trésorier, Madame Pascale Gagné, adjointe à la direction

2012-11-13-207

RÉSERVE DE BIODIVERSITÉ PROJETÉE

CONSIDÉRANT l'invitation reçue par courriel le 18 octobre 2012 par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) à participer à la première partie de l'audience publique portant sur les Projets de réserves de biodiversité pour sept territoires et de réserve aquatique pour un territoire dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue.

CONSIDÉRANT que ces séances se sont tenues à Val-d'Or, soit à plus de 300 km de chez nous;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel, les principales activités interdites sur ces territoires sont les exploitations forestières, minières et hydrauliques.

CONSIDÉRANT que le BAPE projette de réaliser des réserves de biodiversité dans les Basses-Collines du Ruisseau Serpent prévoyant une superficie de 112,3 km², la Vallée de la Rivière Maganasipi de 89,6 km² et de la Rivière Dumoine de 1 445 km², situées en partie sur le territoire de la Ville de Témiscamingue.

CONSIDÉRANT que le territoire du Témiscamingue est déjà composé de son lot de protection, tant par les Zecs, les réserves écologiques, le projet de parc Opémican, le Fort Témiscamingue, les habitats fauniques, les refuges biologiques, les sites protégés par une charte d'organisme privé et les forêts dites exceptionnelles, reflétant ainsi un total de 1 292,2 km² de superficie déjà non disponible à l'exploitation des ressources naturelles;

CONSIDÉRANT que le Témiscamingue est un territoire rural où l'exploitation des ressources naturelles est le principal moteur de développement économique;

CONSIDÉRANT que le fait d'exclure l'exploitation des ressources forestières, minières et hydroélectriques inquiète beaucoup la population du Témiscamingue;

CONSIDÉRANT que la population de Témiscamingue vit de son unique employeur, la papetière Tembec;

CONSIDÉRANT que la région du Témiscamingue a été durement touchée par la crise forestière et que sa situation est encore précaire;


EN CONSÉQUENCE et pour toutes les raisons ci-haut énumérées, il est
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER GILBERT LACASSE,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE BENOIT, et résolu à l'unanimité

Que la Ville de Témiscamingue demande au BAPE de tenir des audiences publiques à Témiscamingue;

Que la Ville de Témiscamingue s'objecte à ces projets de réserve de biodiversité pour tout le territoire du Témiscamingue;

De faire parvenir au BAPE, une copie de cette résolution.

Adoptée


Maurice Paquin, secrétaire-trésorier

ANNEXE B



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209
Ville-Marie (Québec) J9V 1X8

Téléphone : 819 629-2829
Télécopieur : 819 629-3472
Courriel : mrc@mrctemiscamingue.qc.ca
Site Web : www.mrctemiscamingue.qc.ca

Ville-Marie, le 14 janvier 2013

- Monsieur Philippe Barette
Maire de Témiscaming

Par courriel
philippe.barette@temiscamingue.net
Nombre de pages : 1

Objet : Revendications concernant la transformation locale des ressources forestières

Monsieur,

La MRC de Témiscamingue a, depuis l'année 1977, établi un objectif de transformation locale à 100 %.

La MRC de Témiscamingue estime à plusieurs millions de dollars l'impact économique annuel des emplois perdus par la transformation extérieure des ressources forestières.

Actuellement, 74,6 % des bois alloués par le Ministère aux industries forestières sont transformés localement : en 1989-90 ce taux n'était que de 58,6 %.

Année 2012	Attributions (M ³)	Transformation (M ³)	
		Locale	Extérieur
	983 279	733 953 (74,6 %)	249 326 (25,4 %)
Années 1989-90	1 605 900	941 200 (58,6 %)	664 700 (41,4 %)

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

Le secrétaire-trésorier – directeur général,

Denis Clermont

DC/ct

Angliers • Béarn • Belletre • Duhamel-Ouest • Fugèreville • Guérin • Kipawa • Laforce
Latulipe-et-Gaboury • Laverlochère • Lorrainville • Moffet • Nédélec • Notre-Dame-du-Nord • Rémigny • St-Bruno-de-Guigues
St-Édouard-de-Fabre • St-Eugène-de-Guigues • Témiscaming • Ville-Marie • Laniel (TNC)



MRC-amie des aînés (VADA)